

Son sommet, visible de tous les points du Beaujolais et des coteaux de la Dombes au delà de la Saône, portait, dit-on, au temps des Gaulois, un autel élevé par les Druides. Les premiers apôtres du christianisme renversèrent cet autel et le remplacèrent par une croix. Au milieu de ce siècle, les habitants du pays, voyant leurs vignes ravagées par la maladie, songèrent à y élever une chapelle à la sainte Vierge. Cette chapelle, inaugurée le 8 septembre 1857 sous le vocable de N.-D. de Brouilly, est devenue aussitôt un lieu de pèlerinage très fréquenté. C'est là que chaque année, pour la fête du 8 septembre, se réunissent de nombreux pèlerins venant des paroisses environnantes.

La belle statue en pierre de la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, qui domine l'entrée de la chapelle, porte comme inscription le *vinum non habent* des Noces de Cana.

Après le siège de Lyon de 1793, les communes ayant des noms de saints furent débaptisées. Saint-Lager s'appela alors *Commune de Mont-Brouilly*.

C. — LE CHATEAU DE LA TERRIÈRE.

Le château de La Terrière, qui possédait la justice de Régnié et une partie de celle de Cercié, appartenait depuis longtemps déjà à la maison de la Madelaine-Ragny, lorsqu'il passa en 1550 à la famille Charreton. Les Charreton ont fourni plusieurs dignitaires au chapitre de Beaujeu et des magistrats distingués au bailliage de Beaujolais. Leurs annales relatent entre autres les faits suivants :

1564. — Mort de Benoîte de La Bruyère, épouse d'Antoine Charreton, frappée d'un coup de feu à Beaujeu, au